

EUROPCAR MOBILITY GROUP

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale du 20 janvier 2021 résolution n° 2

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Mazars
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée Générale du 20 janvier 2021 résolution n°2

EUROPCAR MOBILITY GROUP
13 ter Boulevard Berthier
75017 Paris

A l'Assemblée Générale de la société EUROPCAR MOBILITY GROUP,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette réduction du capital porte sur un montant de 162 245 435,22 euros affecté à un compte de réserve spéciale indisponible intitulé « réserve spéciale provenant de la réduction de capital décidée le 20 janvier 2021 », sur lequel les pertes éventuelles futures seraient ultérieurement imputées. Dans la mesure où l'exercice social 2020 n'est pas encore clos, ces pertes reposent sur des données prévisionnelles d'activité 2020. Dans le contexte de la crise liée à la pandémie de Covid-19, les résultats réels pourraient s'avérer différents, et nous rappelons que nous n'exprimons aucune conclusion sur la réalisation de ces pertes prévisionnelles.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération conduisant à réduire le capital de votre société de 163 884 278 euros à 1 638 842,78 euros.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars

Romain Dumont

Isabelle Massa